

leur dit: Gros méchants! Vous vous êtes permis d'aller travailler; on vous enlève vos allocations. Et quand vient le temps de recevoir de nouvelles allocations, il faut des mois avant d'être de nouveau admis.

Le gouvernement ne peut rien faire contre cela. On dit: Le bien-être social, c'est du ressort provincial; le gouvernement fédéral contribue 50 p. 100. C'est tout ce que l'on fait.

Mais l'assurance-chômage, c'est national, par exemple. Si, au chômeur qui reçoit \$80, \$90 ou \$100 par semaine à ne rien faire, les bras croisés, on donnait la permission d'aller cueillir des pommes pendant quatre semaines, si on lui disait de gagner de l'argent en l'assurant qu'il continuerait à recevoir des prestations d'assurance-chômage, cela constituerait un encouragement au travail, et non pas un encouragement à la paresse, comme cela existe présentement.

Des chômeurs méritent de recevoir des prestations d'assurance-chômage. D'autres, habiles, parviennent, sans y avoir droit, à en recevoir. En ce qui a trait aux allocations de bien-être social, la même situation prévaut. On devrait adopter une réglementation, une loi respectant ces gens, leur permettant d'améliorer leur sort. Au contraire, on les punit s'ils travaillent.

On a fait la même chose dans le domaine des denrées alimentaires, il y a quelques années. On a payé des producteurs de l'Ouest pour qu'ils ne produisent pas de blé. Le gouvernement fédéral a puni, a mis à l'amende des producteurs de lait de l'Est du Canada parce qu'ils produisaient plus que leurs quotas. On produisait trop de lait. On a dit aux producteurs: On va vous punir. On punissait ces producteurs-là. Dans tous les domaines, on a essayé de diminuer la production et, aujourd'hui, on se dit: Les prix sont élevés, les aliments coûtent terriblement cher.

Monsieur l'Orateur, quant à l'escompte de 14 p. 100 ou de 5c. la pinte que le gouvernement a proposé l'autre jour, —escompte devant bénéficier aux consommateurs—mes collègues et moi, à la Chambre, en parlons depuis 12 ans, en faisant rire de nous. «Des subventions versées aux consommateurs: êtes-vous fous?» C'était bon pendant la guerre, parce que c'était urgent; mais en temps de paix, cela n'a pas de bon sens.

Le gouvernement décide maintenant de verser des subventions aux consommateurs. Et de plus en plus, on parle des consommateurs comme on n'en a jamais parlé, au sein du gouvernement. Les députés de l'opposition sont encore un peu bouchés, mais ils en arriveront là. Alors, qu'est-ce que nous suggérons? Nous suggérons qu'on accorde des escomptes semblables sur l'ensemble des denrées alimentaires. Une entente entre les autorités fédérales et provinciales devrait être conclue. Les mécanismes existent pour distribuer les 5c. la pinte de lait, et l'on vend des millions de pintes de lait. Alors, nous disons, nous, qu'une entente devrait être conclue entre les autorités fédérales et les détaillants, pour que les prix demeurent à leur niveau actuel. Le gouvernement accorderait un escompte, disons, de 20 ou de 25 p. 100, sur les prix au détail de toutes les denrées alimentaires.

Monsieur l'Orateur, nous atteindrions tout le monde. Les mécanismes sont en place. Toutefois, si ces subventions proviennent de l'argent des taxes, il est évident que les prix auront encore tendance à monter. Alors, nous disons, nous, qu'il faut émettre des crédits nouveaux pour verser des subventions nouvelles, parce qu'il n'en existe

Prix de l'alimentation

pas actuellement. Des crédits nouveaux devraient donc être émis par la Banque du Canada pour modifier le système de façon que le Gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, cesse d'augmenter les taux d'intérêt et se mette un peu au service de la population. C'est un manipulateur d'intérêt; c'est tout ce qu'il fait. Il fait des chiffres et s'il n'est pas capable d'en faire, on me le dira, monsieur l'Orateur, et j'irai en faire à sa place, et non pas des chiffres basés sur rien, mais bel et bien sur nos richesses et notre production.

Alors, l'escompte accordé à l'égard du lait et du pain, qu'on l'applique à tous les produits alimentaires, après une entente, comme je l'ai dit tantôt, entre le gouvernement et les détaillants. Ceux qui ne voudront pas participer au programme ne le feront pas, mais ceux qui y participeront bénéficieront de l'escompte de 25 p. 100 versé directement par le gouvernement. Ainsi, le consommateur paierait 25 p. 100 de moins qu'il ne paie dans le moment. Ce serait là une lutte efficace contre l'inflation et contre les prix excessifs des produits alimentaires. On peut encore rire, mais pendant qu'on rit, il y a des citoyens canadiens qui rient jaune et qui ne trouvent pas cela drôle du tout.

Voilà quelle pourrait être notre solution. Si nous «tailons» dans les profits, cela augmente les prix immédiatement, et ces profits, si nous les supprimons, est-ce le gouvernement fédéral qui les dépensera? Et comment? Actuellement, c'est l'entreprise privée qui prend de l'expansion, et je dis, moi, que n'importe quel pays au monde se développe pour autant que l'initiative personnelle est encouragée.

Je considérerais les résultats de l'élection récente tenue en Suède. Les amis du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) ont failli prendre une «plonge». Et il y a 40 ans qu'ils sont au pouvoir.

On appelait cela le socialisme par excellence!

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ils ont été au pouvoir plus longtemps que les Créditistes.

[Français]

M. Caouette (Témiscamingue): C'est à peu près cela, mais ils n'ont pas été remplacés par les néo-démocrates, excepté en Colombie-Britannique. Aujourd'hui, ils le regrettent tellement, qu'ils ont essayé, l'autre jour, de faire battre le jeune Bennett dans le comté de Kelowna. Puis l'ami de mon ami de Winnipeg-Nord-Centre «en a mangé une», il y a «goûté», alors que ce gouvernement était au pouvoir.

Voilà la solution préconisée par les créditistes, et je pense que cette idée fera son chemin dans la population, et qu'enfin nous en arriverons à des prix raisonnables, pour le plus grand bien de tous les consommateurs canadiens.

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de l'occasion de commenter le deuxième rapport du comité spécial.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le ministre permettra sans doute à M. l'Orateur adjoint de communiquer maintenant la décision qu'il a promise.

M. Baldwin: Peut-être que son discours ne sera pas le même.